Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260330-202630MARS01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du FINISTERE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN

SÉANCE DU 30 MARS 2026

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
15	15

Date de la convocation
24 mars 2026
Date d'affichage
24 mars 2026

Le 30 mars 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Monsieur LIGAVANT André, Conseiller Municipal ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Madame BOURDON Florence, Conseillère Municipale ;
Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal ;
Madame TRIPET Julie, Conseillère Municipale ;
Madame DUVINAGE Margot, Conseillère Municipale ;
Madame SERGENT Élodie, Conseillère Municipale ;
Monsieur KERNINON Alexandre, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Monsieur GUEGUEN Gildas, chargé d'opérations communales.

Secrétaire de séance :

Monsieur KERNINON Alexandre a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260330-202630MARS01-DE

1 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite aux élections municipales du 15 Mars 2026, le Conseil Municipal doit désigner ses représentants à divers organismes.

A - Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF)
Deux représentants titulaires et deux représentants suppléants doivent être désignés pour siéger au comité territorial Douarnenez – Cap-Sizun du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF). Ces représentants seront également amenés à siéger au sein des collèges électoraux qui sont au cœur du dispositif de représentation des collectivités membres du SDEF.

Candidats :
Délégués titulaires : Jean-Pierre LE BRAS et André LIGAVANT
Délégués suppléants : Gilles SERGENT et Mickaël CLAQUIN

B - Syndicat des eaux du Nord Cap-Sizun
3 délégués doivent être désignés au sein du Comité syndical des Eaux du Nord Cap-Sizun.

Candidats :
Jean-Pierre LE BRAS
Philippe KEROUEDAN
Guy PICHAVANT

C - Association de maintien à domicile
1 délégué doit être désigné au sein de l'association pour le Maintien à Domicile, service de soins.

Candidate : Émilie PLOUHINEC

D - Finistère Ingénierie Assistance (FIA)
La commune adhère à l'Établissement Public Administratif d'Appui à l'Ingénierie Locale « Finistère Ingénierie Assistance ».
Cet organisme départemental réalise des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la commune. FIA est déjà intervenu sur la commune sur le dossier du cheminement doux de Bicêtre, la création du lotissement de Prat al Lenn et la requalification de la rue des Ajoncs.

1 délégué doit être désigné au sein de cet organisme.

Candidat : Gilles SERGENT

E - Comité National d'Action Sociale (CNAS)
La commune adhère à cet organisme aux bénéfices des agents communaux.
2 délégués doivent être désignés dont 1 élu et 1 employé de la collectivité.
Candidat Élu : Gilles SERGENT
Employé : Gildas GUEGUEN

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260330-202630MARS01-DE

F - Désignation d'un référent Sécurité Routière

La sécurité routière est une grande cause nationale qui concerne tout le monde. Les Communes ont un rôle important à assurer dans la lutte contre l'insécurité routière, du fait de leurs multiples domaines de compétences, qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la sécurité routière : les aménagements urbains, la réglementation des vitesses, la définition et la mise en œuvre des documents d'urbanisme, les activités scolaires ou para-scolaires, les activités associatives …

Le Préfet demande à chaque commune du Finistère de désigner un élu qui sera le référent « sécurité routière » et dont le rôle, défini dans la Charte sur la sécurité routière ETAT / COLLECTIVITES LOCALES, sera le suivant :

- Interlocuteur en matière de sécurité routière ;
- Animation de la politique de sécurité routière ;
- Diffusion de la culture « sécurité routière » ;
- Mobilisation des élus et des services ;
- Participer au réseau des élus « correspondants sécurité routière ».

Candidat : Claude SERGENT

G - Désignation d'un correspondant défense :

L'instruction n° 1590/DEF/CAB/SDBC/BC du 24 avril 2002 émanant du cabinet du secrétaire d'Etat à la défense, prévoit la mise en place d'un réseau local composé d'un élu désigné par chaque Conseil Municipal comme correspondant défense pour sa commune. Le correspondant « défense » constitue au sein de chaque Commune un relais d'information sur les questions de défense auprès de son Conseil Municipal et de ses concitoyens.

Candidat : Gilles SERGENT

E - Comité de la Fête des Bruyères

2 délégués doivent être désignés au Comité de la Fêtes des Bruyères

Candidats : Gilles SERGENT et Claude SERGENT

F - Désignation d'un correspondant incendie et secours :

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la Commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il a également pour missions l'information et la sensibilisation du Conseil Municipal et des habitants de la Commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Candidat : Gilles SERGENT

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260330-202630MARS01-DE

G - Délégués aux affaires scolaires :
Des délégués doivent être désignés aux affaires scolaires :

Candidates : Émilie PLOUHINEC – Julie TRIPET – Élodie SERGENT – Margot DUVINAGE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** comme délégués les candidats aux syndicats intercommunaux ;
- **Désigne** comme délégués les candidats aux organismes ;
- **Désigne** comme délégués les candidats aux associations ;
- **Désigne** comme délégués les candidates aux affaires scolaires ;
- **Désigne** comme correspondants ou référents les candidats aux organismes ;

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.
A Beuzec-Cap-Sizun,
Le 30 mars 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.

